

Seconde Générale et Technologique Section sportive Équitation

CONDITIONS D'ACCÈS :

Deux critères majeurs guident la sélection des candidats :

- La qualité des résultats scolaires et du comportement.
- Le niveau requis est le galop 5.

DOSSIER SPÉCIFIQUE DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature seront à télécharger sur le site de l'établissement :

www.lyc-tillion-castelnaudary.ac-montpellier.fr

Ils devront être retournés au plus tard pour le **vendredi 2 avril 2021** délai de rigueur au :

*Lycée Polyvalent Germaine Tillion
Secrétariat de la scolarité
1 avenue du campus Jean Durand – BP 51301
11493 CASTELNAUDARY Cedex*

La sélection des candidatures se déroulera selon les phases suivantes :

- **À partir de mi-avril 2021** : analyse qualitative du dossier scolaire par commission de présélection. Les dossiers devront comporter impérativement les bulletins du 2^{ème} trimestre. Classement des dossiers.
- **Mai 2021** : test de niveau équestre et entretien (pour les candidats retenus à l'issue de la 1^{ère} phase).

AFFECTATION :

La liste des candidats retenus sera transmise à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Aude pour le **4 juin 2021 au plus tard**.

L'admission des élèves sera prononcée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale à l'issue des procédures générales d'affectation

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de vœux pour la poursuite d'études en 2^{nde} GT, spécifique ou professionnelle ou 1^{ère} année de CAP